

**Monsieur le Coordonnateur du Comité National
de l'ITIE (CN-ITIE)
KINSHASA - GOMBE**

Objet : Audit des comptes du Projet d'appui à l'Initiative
pour la Transparence des Industries Extractives
(ITIE)
DON N° TF 091920 DRC
Période du 04 septembre 2009 au 31 décembre 2010.

Monsieur le Coordonnateur,

Suivant les dispositions du contrat d'audit qui nous lie, nous avons procédé à l'audit des états financiers du Projet d'appui à l'Initiative pour la Transparence dans la gestion des Industries Extractives (I.T.I.E) pour la période du 04 septembre 2009 au 31 décembre 2010.

Dans le respect des normes internationales d'audit et des directives particulières de la Banque Mondiale, notre mission a pour finalité de formuler une opinion sur :

- la sincérité et la régularité des états financiers y compris les comptes spéciaux et les relevés des dépenses, c'est-à-dire par rapport aux normes comptables, aux directives de la Banque Mondiale et à l'Accord de Financement, notamment l'éligibilité (la justification de la dépense, les autorisations de l'IDA ou non objection) et le respect des procédures de passation de marchés et la validité des dépenses effectuées par le projet et les maîtres d'ouvrage délégués au 31 décembre 2010 ;
- l'efficacité de la structure du système de contrôle interne c'est-à-dire la capacité de l'organisation à préparer les rapports financiers fiables et de maintenir une comptabilité exhaustive de toutes les transactions ;
- la conformité de l'exécution du Projet de l'ITIE aux termes de l'Accord de Don TF091920 DRC conformément aux termes de financement et aux instructions de la Banque Mondiale, c'est-à-dire par rapport aux lois et réglementations (aspects environnementaux, fiscaux...).

Nous avons procédé à l'audit des états financiers du Projet d'appui à l'Initiative pour la Transparence dans la gestion des Industries Extractives (I.T.I.E), pour la période du 04 septembre 2009 au 31 décembre 2010. Ces états financiers qui comprennent, le tableau des emplois et ressources ainsi que les notes annexes ont été préparés par l'UCOP sous la responsabilité du Comité National de l'ITIE. Nous avons pour mission de formuler une opinion sur ces états financiers à la lumière des résultats de nos vérifications.

OPINION DE L'AUDITEUR SUR LES ETATS FINANCIERS

Nous avons réalisé notre audit conformément aux normes internationales d'audit et aux directives de la Banque Mondiale. Ces normes et directives requièrent de Programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'erreurs significatives. Un audit implique la vérification, par sondages, des pièces justificatives, des montants et des informations fournies dans les états financiers. Il donne aussi lieu à l'évaluation des principes comptables appliqués par le Projet, des estimations importantes effectuées par ce dernier et de la présentation générale des états financiers. Nous sommes d'avis que notre audit constitue une base raisonnable pour l'opinion exprimée ci-après :

A notre avis, les états financiers que nous avons examinés donnent une image fidèle de la position financière, du compte spécial et de l'exécution du Projet d'appui à l'Initiative pour la Transparence dans la gestion des Industries Extractives (I.T.I.E.) au 31 décembre 2010, conformément aux termes des clauses de l'Accord de Don d'une part, ainsi qu'aux conditions de décaissement et de passation des marchés de la Banque Mondiale d'autre part.

Nos commentaires et recommandations sur le contrôle interne mis en place par le CN-ITIE pour le suivi du Projet font l'objet d'un rapport séparé.

Nous remercions la Coordination et l'ensemble du personnel du CN-ITIE pour leur collaboration dans l'exécution de nos travaux.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Coordonnateur, l'assurance de notre considération distinguée.


Jean-Marie PATI
Réviseur-Comptable IRC
Associate Partner

Le 27 juin 2010.

SOMMAIRE

ETATS FINANCIERS DU 04 SEPTEMBRE 2009 AU 31 DECEMBRE 2010	4
RELEVES DES DEPENSES DE L'EXERCICE 2010	8
ETAT JUSTIFICATIF DU COMPTE SPECIAL ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010.....	9
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS	10
NOTES ANNEXES A L'ETAT DE RELEVÉ DES DEPENSES	15
NOTES ANNEXES A L'ETAT JUSTIFICATIF DU COMPTE SPECIAL	16
NOTES SUR LA CONFORMITE DE L'EXECUTION AUX TERMES DES ACCORDS.....	17

ETATS FINANCIERS DU 04 SEPTEMBRE 2009 AU 31 DECEMBRE 2010

Période du 04/09/2009 au 31/12/2010				
Initiative pour la Transparence des Industries Ext (ITIE)				
BILAN - ACTIF (1/2)				
Bilan arrêté au 31/12/2010				
Libellés	Exercice en cours			Exercice Précédent
	Brut	Amortissement	Net	Net
IMMOBILISATIONS				
Affectation des fonds	138 417,00		138 417,00	
Service de Consultant & Audits	118 175,00		118 175,00	
Formation & Ateliers	20 242,00		20 242,00	
Dépenses en investissement	21 855,00		21 855,00	
Logiciels et formation				
Agencements et aménagements				
Matériels roulants				
Matériels informatiques	5 270,00		5 270,00	
Matériels de communication	2 550,00		2 550,00	
Matériels de reprographie				
Mobilier de Bureau	4 780,00		4 780,00	
Autres matériels & mobiliers	1 755,00		1 755,00	
Dépôts et cautionnements	7 500,00		7 500,00	
Dépenses de fonctionnement	107 523,54		107 523,54	
Fournitures consommées	11 430,62		11 430,62	
Transport consommé	50,00		50,00	
Services consommés	85 929,35		85 929,35	
Charges du personnel				
Frais financiers	4 746,57		4 746,57	
Dépenses diverses	5 367,00		5 367,00	
Passation marchés BCeCo				
*** TOTAL IMMOBILISATIONS ***	267 795,54		267 795,54	

Période du 04/09/2009 au 31/12/2010

Initiative pour la Transparence des Industries Ext (ITIE)

BILAN - ACTIF (1/2)

Bilan arrêté au 31/12/2010

Libellés	Exercice en cours			Exercice Précédent
	Brut	Amortissement	Net	Net
ACTIFS CIRCULANTS				
Créances	1 481,97		1 481,97	
Fournisseurs débiteurs				
Avance Divers Crédeurs				
Personnels débiteurs	1 481,97		1 481,97	
Tiers Débiteurs				
Trésorerie	1 047,23		1 047,23	
Compte Spécial	1 035,35		1 035,35	
Compte Courant				
Caisse	11,88		11,88	
*** TOTAL ACTIFS CIRCULANTS ***	2 529,20		2 529,20	
REGULARISATION				
Régularisation				
*** TOTAL REGULARISATION ***				
TOTAL GENERAL ACTIF	270 324,74	0,00	270 324,74	0,00

Période du 04/09/2009 au 31/12/2010

Initiative pour la Transparence des Industries Ext (ITIE)

BILAN - PASSIF (2/2)

Bilan arrêté au 31/12/2010

Libellés	Exercice en cours	Exercice Précédent
FINANCEMENTS		
Don IDA H164 Avance C.S.	21 868,78	
Don IDA H164 Réapprovis. C.S.	248 455,96	
Don IDA H164 Paiements directs		
Autres		
*** TOTAL FINANCEMENTS ***	270 324,74	
DETTES		
Fournisseurs		
Fournisseurs		
Autres		
Personnel		
Créditeurs divers		
Chèques & Op émis		
Caisse		
*** TOTAL DETTES ***		
REGULARISATION		
Régularisation		
*** TOTAL REGULARISATION ***		
Résultats	0,00	
TOTAL GENERAL PASSIF	270 324,74	0,00

TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES AU 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en USD)

Initiative pour la Transparence des Industries Ext - République Démocratique du Congo Tableau des ressources et emplois (Modèle III) Année finissant le 31/12/2010		
Notes	Année	Cumulatif
Page 1/1		
Trésorerie		
Compte Spécial		
Compte Courant		
Caisses		
Sous-total soldes d'ouverture		
Ressources		
Paievements directs		
Don IDA H164 Paiements directs		
Sous-total		
Approvisionnement compte spécial		
Don IDA H164 Avance initiale	21 868,78	21 868,78
Don IDA H164 Réapprovisionnement C.S.	248 455,96	248 455,96
Sous-total	270 324,74	270 324,74
Autres crédits		
Autres crédits		
Sous-total		
Financement total	270 324,74	270 324,74
Solde disponible	270 324,74	270 324,74
Emplois		
Service de Consultant & Audit (3)	118 175,00	118 175,00
Formation & Ateliers (4)	20 817,00	20 817,00
Equipements Secrétariat National		
Frais de Gestion (5)	130 285,51	130 285,51
Total des Dépenses	269 277,51	269 277,51
Solde disponible moins les dépenses	1 047,23	1 047,23
Solde net disponible (6)	1 047,23	1 047,23
Soldes de clôture		
Compte Spécial	1 035,35	1 035,35
Compte Courant		
Caisses	11,88	11,88
Total des soldes de clôture	1 047,23	1 047,23

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

RELEVES DES DEPENSES DE L'EXERCICE 2010
--

Montants exprimés en US Dollars

REAPPROVISIONNEMENT DU COMPTE DESIGNE

	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	
N° DRF	Service de Consultants & Audit	Formation & Ateliers	Equipement Secrétariat National	Frais de Gestion	Total catégorie
002	16 210	1 655	8 380	19 836	46 081
004	10 210	14 452	300	24 866	49 828
005	12 000	3 170	5 801	12 054	33 025
006	27 660	5 049	0	11 219	43 928
007	24 415	275	0	16 728	41 418
008	24 700	0	0	9 476	34 176
Total	115 195	24 601	14 481	94 179	248 456

**ETAT JUSTIFICATIF DU COMPTE SPECIAL ARRETE
 AU 31 DECEMBRE 2010**

Pour la période close le	Notes	31.12.2010
Compte n° : 0105795401-09 Banque de dépôt : RAWBANK SARL Adresse : Boulevard du 30 juin, 3487 Kinshasa/Gombe		
Don afférent: TF091920 Monnaie : US Dollars		
Solde d'ouverture au 04.09.2009		0
Montants débités		
Reconstitutions opérées par la Banque Mondiale	7	220 325
Don TF091920 avance initiale		50 000
Autres crédit		0
Total débit (a)		270 325
A déduire (Montants débités)		
Paiements sur compte désigné de l'exercice 2010	8	269 278
Autres frais		0
Total crédit (b)		269 278
Solde de clôture au 31 décembre 2010		1 047
Solde de clôture du compte désigné		1 035
Solde de clôture de la caisse		12
Débiteurs divers et en attente		0
TOTAL		1 047

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Le solde de banque a été rapproché avec le solde du relevé bancaire au 31 décembre 2010.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

**NOTE 1. PRESENTATION DU PROJET D'APPUI A L'INITIATIVE POUR LA
TRANSPARENCE DES INDUSTRIES (ITIE)**

1.1. Contexte

Le Gouvernement de la RDC du Congo a reçu un don TF091920 de USD 500 000 de l'IDA, agissant en tant qu'Administrateur des fonds fournis par l'Australie, la Belgique, le Canada, la Commission Européenne, la France, l'Allemagne, la Hollande, la Norvège, l'Espagne, et le Royaume-Uni. Ce Fonds multi bailleur a été reçu au titre de l'initiative pour la transparence des industries extractives.

En vue de mettre en œuvre les principes et critères de l'Initiative de Transparence dans les Industries Extractives en République Démocratique du Congo, il est créé, suivant le Décret 09/28 du 16 juillet 2009, un Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans la gestion des Industries Extractives, "CN ITIE/RDC". Le Comité National est composé des 2 organes à savoir un Comité Exécutif et un Secrétariat Technique. L'ITIE relève du Ministère du Plan et son exécution a été confiée au Secrétariat Technique du Comité National de l'ITIE, tandis que la gestion fiduciaire et la passation des marchés ont été confiées à l'Unité de Coordination des Projets en sigle "UCOP".

La fin du projet est prévue au 31 août 2011.

1.2. Objectif du projet

Le but de la subvention est de supporter le bénéficiaire (RDC) dans la mise en œuvre de l'ITIE, adoptée par le décret présidentiel N° 05/160 du 18 novembre 2005, la déclaration de priorité liés à la mise en œuvre de l'ITIE référencée dans la section 2.4 du « Contrat de Gouvernance » publié par le Gouvernement en Février 2007, l'Ordonnance présidentielle N° 07/065 du 3 septembre 2007, le communiqué officiel émis à la suite de la Conférence Nationale sur l'ITIE et le décret 09/28 du 16 juillet 2009.

L'ITIE vise, entre autres :

- l'accroissement de la transparence des paiements et des revenus des industries extractives;
- la mise en œuvre d'un Comité National de l'ITIE, et
- la mise en œuvre d'un plan d'action (le plan d'action RDC ITIE) afin d'établir des mécanismes qui garantissent une totale transparence dans le transfert des paiements des industries extractives (pétrole, gaz, mines et forêts) au bénéficiaire (RDC), ainsi que son transfert ultérieur aux organes gouvernementaux du bénéficiaire aux niveaux central, régional et local.

La RDC est un pays candidat qui doit être validé par le secrétariat international de l'ITIE.

1.3. Catégories de dépenses éligibles

Les catégories de dépenses éligibles se présentent comme suit :

	Catégories	Montant du Don affecté (Exprimé en USD)	% de dépenses à financer
1.	Service de Consultants & Audit	290 000	100
2.	Formation & Ateliers	80 000	100
3.	Equipement Secrétariat National	20 000	100
4.	Frais de Gestion	110 000	100
TOTAL		500 000	

NOTE 2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Etats financiers

Les états financiers soumis à notre examen comprennent le Bilan, le Tableau des Emplois et Ressources (TER), l'Etat d'utilisation des fonds par catégories, l'utilisation des fonds par composantes et l'état justificatif des dépenses du compte spécial pour la période comptable d'une année arrêtée au 31 décembre 2010.

Le Bilan et le Tableau des Emplois et Ressources ont été établis sur la base des principes comptables généralement admis et ceux préconisés par la Banque Mondiale. Les factures sont enregistrées à leur équivalent au cours du jour de l'opération pour les dépenses en devises autres que le dollar américain.

Le Tableau des Emplois et Ressources (TER) du Projet a été dressé à partir de l'Etat d'utilisation des fonds par catégorie.

Les Ressources enregistrent les fonds effectivement reçus de l'Association Internationale de Développement (IDA) sous forme d'approvisionnement du compte spécial ou des Paiements Directs et d'autres ressources du projet.

2.2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition (coût d'achat augmenté des frais d'approche). Les équipements (matériels et mobiliers) figurent pour leurs valeurs brutes sur le fichier des immobilisations.

Les immobilisations ne sont pas amorties, elles seront rétrocédées à l'Etat Congolais à la fin du projet.

Le compte spécial IDA est libellé en dollars des Etats-Unis (USD).

NOTE 3. SERVICES DE CONSULTANTS & AUDIT

Les dépenses de cette catégorie sont ventilées comme suit par activité :

Rubrique	31.12.2010
Consultant 1	52 000
Consultant 2	15 475
Auditeur 1	50 700
TOTAL	118 175

Cette rubrique enregistre les rémunérations des consultants pour les services prestés. Le Coordonnateur du CN-ITIE a été payé à hauteur de USD 52 000 pour 13 mois à raison de USD 4 000 par mois.

Les sous-rubriques « Consultant 2 » et « Auditeur 1 » enregistre essentiellement les paiements en faveur du consultant Southern Africa Ressource Watch (SARW) et ses fournisseurs (HORIZON MINES et MAISON UJL) pour la dissémination du Rapport ITIE/RDC 2007 dans huit provinces de la RDC.

NOTE 4. FORMATION ET ATELIERS

Les dépenses de cette rubrique se détaillent comme suit :

Rubrique	31.12.2010
Formation 1	2 800
Internet, publicité & Communication	9 895
Réunion de consultation de grp	0
Atelier 1	8 122
TOTAL	20 817

Cette rubrique enregistre les dépenses relatives à l'organisation des formations et ateliers. Il s'agit essentiellement des frais relatifs aux réunions du Comité Exécutif du CN-ITIE ; soit la location de salle de USD 2 450 à l'Hôtel SULTANI (USD 1 225 x 2), les frais d'impression de USD 6 000, les perdiem des membres du Comité Exécutif ainsi que les frais d'internet, publicité & communication.

NOTE 5. FRAIS DE GESTION

Les dépenses de cette catégorie se détaillent comme suit :

Rubrique	31.12.2010
Frais de Gestion ITIE National	130 286
TOTAL	130 286

Il s'agit de dépenses de fonctionnement du CN-ITIE notamment le loyer du bureau du Secrétariat National du CN-ITIE (USD 2 500 par mois), les frais de mission du personnel du CN-ITIE, l'achat des équipements pour USD 13 155 et autres (frais bancaires, expédition courrier, frais de communication, abonnement journaux et internet, achats fourniture,...).

NOTE 6. SOLDE DE TRESORERIE

Au 31.12.2010, le solde de trésorerie du projet se détaille comme suit :

RUBRIQUE	31.12.2010
Solde Théorique (Ressources – Emplois)	1 047
Trésorerie au 31.12.2010	
Compte Spécial	1 035
Compte Courant	0
Caisses	12
Total	1 047
Ecart	0

NOTES ANNEXES A L'ETAT DE RELEVÉ DES DEPENSES

RELEVÉS DES DEPENSES

La période audité se caractérise par l'attribution de six (6) DRF pour le réapprovisionnement du compte spécial pour un montant total de USD 248 456, ce montant correspond aux dépenses justifiées et remboursées par la Banque Mondiale.

Le tableau ci-dessous, résume la situation des décaissements obtenus de l'IDA au cours de la période.

Date	N° DRF	Montant en USD		Date de valeur	Montant en USD	Ecart
21/04/2010	002	46 081		03/05/2010	46 081	0
10/07/2010	004	49 828		26/07/2010	49 828	0
02/09/2010	005	33 025		13/08/2010	33 025	0
06/10/2010	006	43 928		15/10/2010	43 928	0
05/11/2010	007	41 418		16/11/2010	27 718	13 700
27/11/2010	008	34 176		06/12/2010	19 745	14 431
Total		248 456			220 325	28 131

Le montant de USD 28 131 correspond aux récupérations de l'avance initiale pendant la période.

Au cours de la période sous audit, il n'y a eu aucune attribution de paiement direct.

NOTES ANNEXES A L'ETAT JUSTIFICATIF DU COMPTE SPECIAL
--

NOTE 7. RECONSTITUTIONS OPEREES PAR LA BANQUE MONDIALE

Cette rubrique enregistre les réapprovisionnements effectués sur la période par la Banque Mondiale au profit du compte spécial. Le compte spécial a été réapprovisionné 6 fois au cours l'année 2010 à la hauteur de USD 220 325.

NOTE 8. RELEVES DES RETRAITS AU VU DES RELEVES DE DEPENSES

Le montant de USD 269 278 figurant dans l'état justificatif du solde du compte spécial représente le total des dépenses effectuées sur le compte spécial au cours de la période audité. Ces dépenses ont été effectuées soit directement par la Banque, soit par la caisse.

<p style="text-align: center;">NOTES SUR LA CONFORMITE DE L'EXECUTION AUX TERMES DES ACCORDS</p>

EXAMEN DU RESPECT DES CONDITIONS DE L'ACCORD DE CREDIT

Nous avons examiné les conditions de l'Accord de Don TF091920 DRC.

Il s'agit de vérifier la correcte application des conditions définies dans l'Accord de Don au niveau du financement des activités admissibles par catégorie de dépenses ainsi qu'au niveau des clauses financières et des critères d'éligibilité.

EXAMEN DU RESPECT DES REGLES ET DES PROCEDURES

Il s'agit des règles et procédures consignées dans l'Accord de Crédit. Nos travaux ont consisté à vérifier :

- le respect général des règles et procédures applicables généralement aux Projets de Développement financés par l'IDA ;
- le respect des règles et procédures particulières stipulées dans l'Accord de crédit.

EXAMEN DU RESPECT DES CONDITIONS DE DECAISSEMENT

L'objectif est de s'assurer que :

- les procédures de décaissement sont correctement suivies ;
- les décaissements sont appuyés par des pièces justificatives et sont correctement autorisés ;
- les relevés de dépenses et les demandes de décaissement représentent les mêmes informations ;
- les fonds décaissés ne sont utilisés à des fins autres que celles prévues par l'Accord de Don.